

# BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

## JANVIER 2009

### INFO PRATIQUES

#### Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8h30 – 12h	Fermé
Mercredi	8h30 – 12h	14h – 18h
Jeudi	8h30 – 12h	14h – 18h
Vendredi	8h30 – 12h	Fermé
Samedi	8h30 – 12h	14h – 16h

#### Café “Chez Marie Jo”

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar -Tabac - résultats sportifs –  
journaux Café Merlus (Lorient)

Lundi	7h30 – 14h	16h – 21h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	7h30 – 14h	16h – 21h
Jeudi	7h30 – 14h	16h – 21h
Vendredi	7h30 – 14h	16h – 1h
Samedi	8h – 14h	16h – 1h
Dimanche	9h – 14h	16h – 1h

#### Horaires Médiathèque

##### Période scolaire

Lundi	Fermé
Mardi	Ecole 13h30 – 16h30
Mercredi	9h – 12h et 14h - 17h
Jeudi	Fermé
Vendredi	Ecole 10h – 12h
Samedi	13h30 – 16h

#### Boulangerie

Lundi	Fermé
Tous les jours	7h à 14h et 16h à 19h30
Dimanche	7h à 13h

#### Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi	7h – 15h	16h30 – 20h
Mardi	7h – 15h	16h30 – 23h
Mercredi	7h – 15h	Fermé
Jeudi	7h – 15h	16h30 – 23h
Vendredi	7h – 15h	16h30 – 23h
Samedi	8h – 15h	16h30 – 23h
Dimanche	Fermé	16h30 – 23h

#### Déchetterie Gueltas

Téléphone : 02 97 51 51 64

Lundi, jeudi et samedi	10h - 12h et 14h – 18h
------------------------	------------------------

#### Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 34 80

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
Matin	: 7h30 à 8h45
Soir	: 16h15 à 18h30

#### Numéros utiles :

SAMU 15
POMPIERS 18 ou 112
GENDARMERIE 17

### Vœux du Maire

Mesdames messieurs, chers concitoyens

Merci d'abord à l'ensemble des services communaux, des représentants du monde associatif, économique et sportif qui permet quand les différences sont acceptées de rechercher tous ensemble un consensus d'intérêt général.

Cette parenthèse conviviale où nous nous retrouvons ensemble pour fêter la nouvelle année n'est pas du luxe dans un monde qui isole, qui bouscule, qui nous semble injuste parfois, un monde qui chaque année se fait plus dur pour beaucoup d'entre nous.

Je tiens sans attendre à vous présenter au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux en vous souhaitant une excellente année, que 2009 soit belle, douce et agréable pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles ainsi que pour vos proches notamment pour les familles Le moing, Le Iannic, Guillermic, Cadoret, Jegonday, Le Roscouet et Pouillas qui ont été durement éprouvés en 2008 et tout récemment.

Les vœux sont traditionnellement l'occasion de dresser le bilan des projets de la municipalité mais aussi de regarder devant nous les enjeux, les perspectives qui concernent notre commune

L'année 2008 a vu se dérouler le nécessaire moment démocratique, le rendez-vous citoyen que sont les élections municipales. Ces difficiles élections ont permis à Henri Blanchard et son épouse de profiter tardivement mais pleinement de leur retraite professionnelle. Vous avez choisi de faire confiance à notre équipe et je profite de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui de vous en remercier. Nous avons pleinement conscience de la responsabilité qui est la notre, nous nous attacherons à continuer d'être digne de votre confiance.

Cette tribune me permet de remercier officiellement Thierry Jehanno adjoint au maire du 11 juin 1995 au 14 mars 2008 : il a servi les intérêts de la commune sans se ménager, avec simplicité, honnêteté et une grande disponibilité. Je remercie également Michel Le Tutour qui a été conseiller municipal du 12 mars 1989 au 14 mars 2008.

Après des années de difficulté démographique, nous avons reçu les chiffres officiels de l'INSEE. Nous constatons une progression sensible de la population kerfournaise les chiffres sont avec une population municipale de 793 habitants et 18 personnes comptées à part (ce sont les apprentis, les étudiants, les personnes âgées vivant en maison de retraite mais conservant leur résidence principale sur la commune) soit pour l'état français une population totale de 811 habitants. Les registres de l'état civil 2008 ont constatés 11 naissances, 5 décès, et seulement 2 mariages, en 1908, il y a eu 22 naissances 10 décès et finalement que 3 mariages. Le nombre de permis de construire se situe à 14 contre 17 en 2007 mais il y a 5 constructions de maison neuve contre 4 en 2007. Sarah, Jean Paul, et Isabelle ont préparé un document complet donnant toutes les informations utiles et pratiques sur la commune. J'invite les nouveaux arrivants, les nouveaux kerfournois à le réclamer.

Deux nouveaux commerçants (l'hirondelle et la baraque à frites) et un artisan (ATISE 56) se sont installés sur la commune. Je leur souhaite pleine réussite dans cette période chahutée aussi je vous invite mes chers concitoyens à utiliser les services existants sur la commune.

L'attractivité de notre commune rurale, conviviale est confirmée avec l'existence de deux écoles et ses soixante quinze enfants. Mais je le reconnais, j'appréhende la fermeture de classe. Beaucoup d'élèves primaires de la commune sont scolarisés sur les communes voisines en particulier sur Noyal-Pontivy. Or la municipalité met tout en œuvre (et je pense aussi bien que les autres communes) pour accueillir les enfants de 7h30 à 18h30 avec une halte garderie, une cantine, une bibliothèque, une médiathèque. Laurence, Christine, Martine, et Laëtitia font le maximum pour rendre un service irréprochable à notre jeunesse. J'aimerais tellement vous convaincre ou savoir ce que nous avons à faire pour cela. Mon appel de juin (le 18 juin) n'a pas eu d'effet. J'ai donc confirmé à Michel Houdebine Maire de Noyal Pontivy après notre entrevue de septembre la mise en place d'un accord signé de ma main à compter du 1 janvier 2009 pour toute nouvelle inscription de petit kerfournois sur sa commune. Vous êtes attachés chers parents comme moi, je le sais, aux bases de la vie rurale, vous avez ces valeurs en vous : bien vivre ensemble, aider son environnement proche, partager des objectifs communs, se connaître, se rencontrer en toute amitié comme aujourd'hui, pour partager un moment agréable avec ses voisins. Faites en bénéficier vos enfants sur leur commune de résidence. Ne créer pas cette césure insidieuse de vivre quelque part sans connaître son environnement ou ses copains et copines du village

La livraison du lotissement Koarheg nous permet, même si le bouleversement financier et bancaire ne nous facilite pas la tâche, de proposer des terrains en nombre suffisant et immédiatement disponible dans l'attente de la construction de l'hôpital du centre Bretagne distant de seulement 6 kilomètres

L'année 2008 a vu la validation de la carte communale par le préfet du Morbihan après quatre trop longues années de préparation. Nous avons la sérénité de disposer de suffisamment de terrains constructibles sans empiéter sur les surfaces utiles pour l'activité agricole et satisfaire notre développement futur. Dans cette logique, pourquoi aménager de nouveaux terrains malgré 9 % du parc de logements classés comme logement vacants soit environ 30 logements. Je demande aux propriétaires de ces maisons de se faire connaître à la mairie pour satisfaire les demandes de jeunes couples souhaitant s'installer sur notre commune. Je vous rappelle l'instauration en 2006 donc effective en 2011 de la taxe sur les logements vacants

Pour reprendre l'ensemble de l'activité 2008 de l'équipe municipale, j'ai préféré utiliser le diaporama que vous pourrez visionner tout à l'heure en prenant le verre de l'amitié. Oui, oui nous en avons prévu un. Nous vous avons présenté dans nos missives mensuelles, la partie la plus visible de l'action municipale mais il me faut évoquer l'importance du travail des bénévoles, des présidents et des bureaux d'association en matière de vie culturelle, de vie associatives, sportives, de soutien à nos écoles, d'actions sociales ou caritatives... autant de pans de la vie locale qu'il faut soutenir et conforter. Qu'il me soit permis à ce stade de saluer comme il se doit le travail de nos agents et responsables d'associations qui contribuent si fortement au dynamisme de notre commune : je vais citer les dames en premier si vous voulez bien Michèle, Catherine, Yvette, Marie Thérèse, Jacky, Erwan, François, Gildas, Dominique, Philippe, Michel, Marcel et tous les employés municipaux.

Albert Camus disait « la vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent ». La préoccupation de notre environnement est présente dans toutes nos réflexions. Les nouveaux projets pour l'année 2009 seront financièrement peu importants mais utiles pour l'avenir et l'attrait de la commune :

- Le boisement des rives de la lande du ruisseau et d'er ponto
- La réhabilitation des toilettes publiques à côté de l'église
- la peinture de la médiathèque, éventuellement de la boulangerie
- L'aménagement d'un aire de jeu sablé (pétanque et table de ping-pong) sur la place de l'église
- La mesure bathymétrique de la première lagune pour prévoir à terme soit son curage soit son adaptation à un nombre plus important d'habitant
- Le recensement des cours d'eau obligatoire pour le sage Blavet avant 2010 ce dossier est géré par marc
- Et pour clore la fin de l'aménagement de la mairie, programmé courant mars.

J'ai en effet préféré donner aux artisans le temps de faire correctement les choses : par exemple un parquet se met sur une chape sèche.

Il reste pourtant un souci extrêmement important à résoudre : celui des maisons du centre bourg abandonnées pour certaines depuis peu. Ces maisons sont toutes propriétés de personnes physiques et pour l'instant malgré leur état de délabrement, aucune proposition n'a été présentée à la mairie. J'avoue ne pas avoir de solution actuellement mais ce dossier fait partie de mes priorités

La livraison du chantier de la mairie est programmée pour mars. Le déménagement sera l'occasion d'affiner notre organisation avec le stockage commun des dossiers, de changer les logiciels de comptabilité qui sont obsolètes, d'augmenter l'informatisation de nos services : pour les délibérations, la gestion des concessions du cimetière etc.... L'objectif est simple : pouvoir fournir le maximum de réponse en l'absence d'une personne à la mairie et sécuriser notre gestion avec le contrôle de légalité effectué par la sous-préfecture.

Nous faisons partie de la Communauté de communes de Pontivy. Nous mesurons mal l'impact dans notre quotidien de cet échelon administratif récent. Pour l'année 2009, les actions de la communauté qui nous concerne directement seront la mise en place du compostage chez soi des matières fermentescibles. Le déficit estimé 2008 de Pontivy communauté sur les ordures ménagères est de 575 000 E. A défaut de l'avoir vu dans les journaux, les taux de la TEOM (taxe l'enlèvement des ordures ménagères) actuellement à 7,5 % de la valeur locative de votre résidence ne seront pas augmentés avant quelques années. La réduction de ces déchets est, compte tenu des chiffres cités précédemment impérative. L'effort est faible mais une habitude doit se créer : sachez que simplement brûler une tonne de déchets coûte 93 E HT à l'usine d'incinération de Pontivy et incinérer une tonne de yaourts périmés ne donne pas le meilleur rendement calorifique pour produire la vapeur aux industriels voisins. Nous produisons sur la communauté 3300 T environ de déchets de ce type sans compter les déchets verts déposés en déchetterie qui peuvent être aussi compostés.

La deuxième intervention concerne le contrôle de l'assainissement non collectif qui doit être réalisée sur la commune après Le sourn, Noyal pontivy et pontivy en fin d'année 2009. Une réunion sera organisée pour expliquer plus en détail le principe de cette opération ...payante. L'objectif est de vérifier la qualité de rejet de vos eaux usées.

Je terminerai en évoquant la question des finances qui constituent le nerf de la guerre pour assumer le lourd programme 2008. Nous avons la volonté de limiter l'augmentation des taux d'imposition au strict nécessaire en préservant l'activité agricole. Nous connaissons le montant des annuités de la dette, le montant de l'investissement 2009 à financer pour clore les travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie, nous pouvons reporter certains travaux liés au lotissement Koarheg mais nous avons tout de même beaucoup d'incertitudes financières positives et négatives d'ailleurs : l'impact sur la dotation globale de fonctionnement de l'augmentation de la population kerfournoise, l'impact sur les bases des contributions directes des constructions 2006, l'obtention éventuelle de la subvention ECO Faur, les conséquences du désengagement de l'état sur le fonds de compensation de TVA ou d'autres subventions, la date et le nombre de lots vendu au lotissement Koarheg mais aussi sur la rue saint Vincent. Par contre nous nous engageons à ne pas effectuer de nouveaux investissements avant une résorption significative de la dette. Dans ce contexte, la commission « finances » va étudier la solution la plus acceptable pour honorer notre signature.

Pour conclure, nous allons profiter de pour vous présenter officiellement le site internet de la commune. Il suffira de taper [www.kerfourn.fr](http://www.kerfourn.fr) pour pouvoir consulter les informations sur la commune, obtenir certains documents administratifs par ce lien, ou le site de Pontivy communauté par ce logo. Alors évidemment tout le monde n'utilisera pas ces services mais le lien par exemple avec des anciens kerfournois qui gardent des attaches fortes avec leur commune de cœur sera amplement facilité. La mise en place de ce site ne nous a rien coûté grâce au dévouement de Thierry Chapleau. Vous savez que j'y attache de l'importance. Ce site va être régulièrement alimenté par Sarah, Françoise et Isabelle (la commission communication) dans le même esprit que le bulletin municipal. C'est déjà un gros travail. Je suis désolé pour vous, il y aura la gestion du site Internet de la commune en plus.

Enfin je remercie très sincèrement toute mon équipe pour le travail accompli cette année. Vous y avez mis votre cœur, vos idées et beaucoup de votre temps. Je compte sur vous pour maintenir ces orientations. Il reste tant à faire. Je vous demande de ne pas hésiter à me faire part de vos suggestions.

Fin de discours.....

## Informations générales

### **MEKESKEUSSAVEUDIR ?**

A Kervellec, la maison à pigeonnier en façade, récemment restaurée, daterait du 17<sup>ème</sup>. Le linteau de la fenêtre à l'étage, posé sur un socle à encorbellement, porte un calice gravé. Un arc de décharge en schiste surmonte le linteau de granit de la porte d'entrée. La petite ouverture dans une plaque de schiste de l'étage laisse penser à un grenier auquel on accédait par une échelle. La façade est rehaussée de pierre et de terre pour rectifier la charpente.

Le village que nous allons traduire ce mois-ci est « Guerdaner ». Son orthographe correcte est à priori Ar Gerdaner, le premier élément est ker, village, suivi de Daner qui proviendrait d'un nom de personne, en vieux breton Tanhedr qui signifierait « hardi, vaillant ». Guerdaner est donc le lieu où habitait un homme hardi.

### **Avis aux amateurs de marche**

Tous les jeudi après-midi à 14h30, un groupe de courageux et courageuses se retrouvent, place de l'église, pour une balade sur la commune. Toutes les personnes qui aiment marcher sont invitées à les rejoindre, car « plus on est de fous plus on rit ».

### **Objet trouvé**

Un gilet homme à été trouvé après le repas des classes, merci de le réclamer auprès d'un des responsables.

### **La réserve communale de sécurité civile**

Si vous êtes intéressé(e), nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec la Mairie. N'hésitez pas à en parler autour de vous car plus nous serons nombreux, plus nous serons efficaces. Par avance merci de votre implication et votre participation pour la protection de notre commune.

### **Le bulletin municipal est ouvert à tous !**

Ce bulletin municipal est un moyen d'échange entre l'équipe municipale, les habitants, les associations, les écoles et les commerces de Kerfourn. Si vous avez un message, une anecdote, des choses pour lesquelles nous pouvons tous être concernés, n'hésitez pas, vous avez votre droit de parole. Merci de déposer votre article soit à la mairie, soit par e-mail : [mediatheque.kerfourn@wanadoo.fr](mailto:mediatheque.kerfourn@wanadoo.fr) au plus tard le 5 de chaque mois.

### **GSE La galette des rois**

Le dimanche 18 janvier à 18h à la salle polyvalente aura lieu la remise de l'écusson au nouvel arbitre suivie d'un casse croute et de la galette des rois.

### **Soirée jarret-frites le 7 février**

Le samedi 7 février l'OGEC de l'école Notre Dame organise un repas jarret-frites à la salle polyvalente à partir de 19h. Venez nombreux !

### **Association de Prévention du Suicide Vie Espoir 2000**

Si vous vous sentez au bout du rouleau, prêt à craquer.....N'hésitez pas à appeler la « Vie Espoir 2000 » au n°vert gratuit 0800 07 11 91.

### **Campagne départementale d'analyses d'eau**

Le GDS 56 organisera comme chaque année une campagne départementale d'analyses d'eau à l'attention des éleveurs du Morbihan. Cette campagne concerne les captages privés (sources, puits, forages) utilisés pour la consommation animale.

Inscrivez-vous auprès du GDS 56 avant le 20 janvier. Les flacons de prélèvement vides seront déposés en Mairie. GDS 56 Tel : 02 97 63 09 09, Fax : 02 97 63 37 10 Mél : [gds56@gds56.asso.fr](mailto:gds56@gds56.asso.fr)

### Collecte des journaux

A partir du mois de février, tous les 1er samedi du mois, le camion communal sera à votre disposition, pour la collecte des journaux, des pubs et des revues en faveur de Téléthon. La première collecte aura lieu le samedi 07 février 2009 devant la Mairie.

Bonjour à tous les enfants de Kerfour

A vos crayons, si vous voulez que votre dessin passe dans le bulletin municipal au cours de l'année, il vous suffit juste de nous faire un beau dessin en noir et blanc sur le thème : « VOTRE COMMUNE »  
N'oubliez pas de mettre votre nom et votre âge. Déposer le dessin à la Mairie

